

Up



QUI CULTIVE LE BIEN-ÊTRE DES SALARIÉS,  
RÉCOLTE LA **PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE**.

---

---

Les solutions TPE/PME du groupe Up

## Nos solutions pour les TPE/PME

### Comment proposer une offre complémentaire santé pour le bien-être de vos salariés ?



En assurant la santé de vos salariés, vous assurez la santé de votre entreprise. Dans le cadre de l'ANI, depuis le 1er janvier 2016, toutes les entreprises du secteur privé doivent mettre en place une complémentaire santé pour leurs salariés.

### DÉCOUVREZ NOTRE GAMME DE SOLUTIONS DÉDIÉES

**Offre  
complémentaire  
santé**

Offre complémentaire santé en partenariat avec un acteur proche de  
l'économie sociale et locale

## Nos solutions pour les TPE/PME



Offre complémentaire santé en partenariat avec un acteur proche de l'économie sociale et locale

### Un contrat simple

### Les avantages

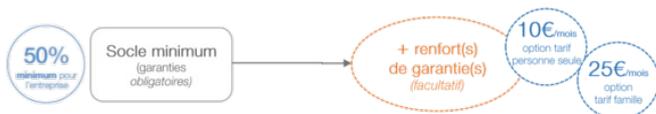
### Les forces de notre offre

Depuis le 1er janvier 2016, toutes les entreprises du secteur privé sont dans l'obligation de mettre en place une complémentaire santé pour leurs salariés dans le cadre de l'Accord National Interprofessionnel (ANI), signé le 11 janvier 2013.

Expert des TPE/PME et répondant aux besoins des salariés sans Comité d'entreprise depuis plus de 50 ans, le groupe Up a développé une Offre complémentaire santé adaptée en partenariat avec CNP Assurances, leader de la protection sociale et de l'assurance santé.

### UN CONTRAT SIMPLE A PRIX ATTRACTIF

En proposant cette offre facile à mettre en place, le groupe Up souhaite toujours améliorer le quotidien des salariés, en les accompagnants dans le renforcement de leur protection sociale à moindre coût.



- **ticket modérateur** pour les consultations, visites, actes médicaux tels que pharmacie et laboratoire,
- **forfait journalier** sans limitation de durée,
- frais de **prothèses dentaires et d'orthopédie dentofaciale** à hauteur de 125%BR,
- **frais d'optique** (monture et verres) en fonction du degré de correction.

Ces modules peuvent être souscrits seuls ou se cumuler :

- module Médecine de ville
- module Hospitalisation
- module Optique
- module Dentaire

**IMPORTANT** : Possibilité pour l'employeur d'abonder également pour les ayants droits.

En partenariat avec CNP Assurances

### Nous contacter

✉ solutionspme@up.coop

☎ Tél. : 0 811 87 87 87 (service 0,06€/min + prix appel)

Fax : 0 810 760 752

## Nos solutions pour les TPE/PME



Offre complémentaire santé en partenariat avec un acteur proche de l'économie sociale et locale

Un contrat simple

Les avantages

Les forces de notre offre

### Les avantages d'une complémentaire santé

#### POUR L'EMPLOYEUR

La **part de cotisation** financée par l'employeur (*part patronale*) est EXONEREE DE CHARGES FISCALES et SOCIALES\*... à condition que :

- le contrat soit **obligatoire**,
- le contrat soit **complémentaire de la sécurité sociale**,
- la **cotisation** soit homogène pour tous les salariés,
- la **participation patronale** soit homogène pour tous les salariés,
- un **acte juridique** de mise en place du régime existe : "Décision Unilatérale de l'Employeur (DUE) ou Accord Collectif".



*\*L'entreprise bénéficie de la déductibilité de l'assiette de l'impôt sur les sociétés des primes qu'elle a versé, ainsi que l'exonération de charge sociale dans certaines limites.*

#### POUR LE SALARIE



- Financement d'une partie de l'assurance **par l'employeur** (part patronal)
- Déductibilité fiscale\*\* de sa part de cotisation (part salariale)

*\*\*Les cotisations salariales sont prélevées sur le salaire brut et viennent donc diminuer le net imposable. La part patronale des cotisations santé est considérée comme du salaire et donc soumise à l'impôt sur le revenu.*

En partenariat avec CNP Assurances

#### Nous contacter

 solutionspme@up.coop

 Tél. : 0 811 87 87 87 (service 0,06€/min + prix appel)  
Fax : 0 810 760 752

## Nos solutions pour les TPE/PME



Offre complémentaire santé en partenariat avec un acteur proche de l'économie sociale et locale

### Un contrat simple

### Les avantages

### Les forces de notre offre

#### POUR L'EMPLOYEUR

- Respect des **obligations légales**.
- Bénéficiaire d'**avantages fiscaux et sociaux**.
- Accompagnement de ses salariés dans le renforcement de leur **protection sociale**.
- Répondre aux besoins de ses salariés en matière de **dépenses de santé à moindre coût**.
- Des **services innovants et différenciants** de la concurrence (*prévention active, coaching des managers*).

#### POUR LE SALARIÉ

- **Des garanties adaptées aux besoins** : prise en charge en chirurgie, hospitalisation, actes courants, pharmacie, dentaire, optique dans les limites prévues au contrat.
- **Accès à des services de qualité** pour une meilleure gestion des risques.
- **Le tiers payant** : pas d'avance de frais pour les actes de pharmacie, les analyses, la radiologie, les soins externes et les auxiliaires médicaux.
- Le coût de la complémentaire santé est avantageux pour le salarié grâce à la couverture collective (*financée à minima pour 50% par l'entreprise*).

#### POUR LES 2

- **Le chef d'entreprise et ses salariés sont accompagnés dans la mise en place du contrat collectif** obligatoire (employeur) et dans la possibilité de renforcer leurs garanties à titre individuel (salarié).
- **Structure de cotisation ferme et fixe** quel que soit l'âge et la zone géographique du salarié (zone étendue à la Guadeloupe, Martinique et Réunion).

#### UN ALLIÉ POUR VOS BÉNÉFICIAIRES

En souscrivant à un renfort de garanties pour vos salariés, vous leur donnez accès GRATUITEMENT à la première plateforme d'information santé en France, pionnière dans l'optimisation des dépenses de santé en optique, dentaire et audioprothèse.

+ module de géolocalisation (*ex. : plus de 8 500 opticiens partenaires dans toute la France*).



En partenariat avec CNP Assurances

### Nous contacter

✉ solutionspme@up-france.fr

☎ Tél. : 0 811 87 87 87 (service 0,06€/min + prix appel)

Fax : 0 810 760 752

Découvrez toutes nos Solutions TPE/PME  
sur [up-france.fr](http://up-france.fr)

Siège social  
Groupe Up  
27-29 av. des Louvresses  
92230 Gennevilliers

Illustration : TINO / Agent 002

The logo consists of the letters 'Up' in a white, sans-serif font, positioned inside a solid orange square.